



Saint-Paul-en-Forêt

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'Écho du Clocher

Bulletin Municipal n°57



N°57 Janvier 2025

SOMMAIRE

3 *Le mot du Maire*

4-5 *St-Paul pratique*

Informations Pratiques - Numéros utiles
Nos artisans - Nos commerçants
Les hébergements
Nos producteurs

6-18 *L'activité Municipale*

Le Plan Local d'Urbanisme
Les Informations et Inaugurations
Le Budget
Les Travaux et Le Patrimoine
Les Commémorations

19-23 *Évènementiel et culture*

Les Évènements culturels
La Médiathèque
Les Festivités

24-26 *Jeunesse*

L'École
L'Accueil de Loisirs

27-32 *La Vie Associative*

33-36 *Pays de Fayence*

L'Office du Tourisme Intercommunal
L'Eau en Pays de Fayence
Le Passeport Alimentation Durable
La Redevance Incitative
La Maison France Service

37 *Expression libre*

Le Mot de l'Opposition
Le Mot de la Majorité

38 *Etat-Civil*

39 *Démarches Administratives*

L'éditeur : Commune de Saint-Paul-en-Forêt,
154 place du champ de foire, 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT
Le Directeur de la publication : Nicolas MARTEL, Maire de Saint-Paul-en-Forêt
Le Rédacteur en chef : Myriam ROBBE
Le Concepteur graphique : Natacha ROPION
Impression : Imprim'Sud 83440 TOURRETTES
Les contributeurs photo : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt

Toute reproduction même partielle est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Commune de Saint-Paul-en-Forêt.

Publication annuelle éditée à 1000 ex sur papier PEFC
Numéro ISSN : 2743-7299 / Dépôt légal à parution :
Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire,
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT / 04 94 39 08 80 /
accueils@saintpaulenforet.fr





*Chères Saint-Pauloises,
Chers Saint-Paulois,*

L'année écoulée a été une fois encore riche en projets, en réalisations et en défis relevés ensemble. Cette 57^{ème} édition de l'Écho du Clocher est l'occasion pour moi et pour toute l'équipe municipale, de revenir sur les actions menées et les perspectives qui s'offrent à nous pour l'avenir.

En 2024, nous avons continué à transformer notre commune pour répondre à vos attentes et améliorer votre quotidien. Nos services techniques ont œuvré dans ce sens et se sont pleinement impliqués dans différents travaux : installer des agrès supplémentaires au stade et des tables de pique-nique ombragées, entretenir et poursuivre le fleurissement de notre village, remettre à neuf la salle André BAGUR, créer quatre cours de Pickel-ball pour le club de tennis, restaurer nos cimetières et encore bien d'autres choses ...

Est-il nécessaire de rappeler que toutes ces réalisations effectuées en régie municipale constituent un gain économique pour la commune ? Je tiens à les remercier particulièrement.

Fin d'année 2024 , par délibération du conseil municipal, nous avons approuvé le PLU. Cela n'a pas été chose simple. Nous avons pris le temps d'étudier toutes les possibilités en lien avec la réglementation drastique imposée par l'Etat.

Nous abordons 2025 avec la même détermination : moderniser nos infrastructures, notamment avec le projet de l'extension du groupe scolaire et de l'installation de la vidéoprotection.

Nous sommes fiers de dynamiser notre vie locale et d'avoir une commune animée. La vigueur du tissu associatif en est la preuve, avec les nombreux évènements sportifs, festifs et culturels qui rassemblent petits et grands.

Nous poursuivrons dans cette voie pour que notre commune reste un lieu d'échange, de partage et de convivialité.

Mon engagement au sein de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et du Conseil Départemental du Var sont des atouts majeurs au service de Saint-Paul-en-Forêt.

Je tiens à remercier tous les agents et les élus municipaux qui s'impliquent de manière dévouée, à mes côtés, à votre service.

JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2025

Nicolas MARTEL

SAINT-PAUL PRATIQUE



INFORMATIONS PRATIQUES - NUMEROS UTILES

Services

MAIRIE

04 94 39 08 80

accueil@saintpaulenforet.fr

Horaires d'ouverture :

Les Lundis, Mardis, Jeudis et

Vendredis

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service urbanisme sur rendez vous

POLICE MUNICIPALE

04 94 67 03 20

06 37 93 74 17



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

04.94.76.02.03

Déchets/Environnement

04 94 76 02 03

Eau et Assainissement

04 94 85 30 50

Collecte des Encombrants

0 800 00 40 15

MEDIATHEQUE

04 94 70 19 97

LA POSTE RELAIS

« L'Arche de lyly »

06 52 71 08 82

ECOLE

04 94 70 19 97

PERISCOLAIRE

04 94 84 75 92

06 37 49 34 42

ACCUEIL DE LOISIRS ODEL

06 73 62 85 58

France
services

MAISON FRANCE SERVICE

04 94 39 09 10

france-services@cc-paysdefayence.fr

Santé

INFIRMIERES

BASSOUR Fathia

06 50 78 03 82

BOURDEAU Chloé

06 67 58 34 06

LAMERET Emeraude

06 45 86 79 36

SERNA-ZUCCHERI Sylvia

06 62 92 17 45

KINESITHERAPEUTE

BOUNAT Ursula 07 68 95 08 71 / 04 94 76 33 80

OSTEOPATHE

LEPORATI Rayane 06 48 26 41 13

PSYCHOLOGUES/NEUROPSYCHOLOGUES

LAS DIT PEISSON Maude 06 64 60 31 26

PARTIOT Nathalie 06 63 90 56 82

ORTHOPHONISTE

GOZNIAC Mélanie 06 31 06 62 29

NOS ARTISANS - COMMERCANTS

Restaurations, Traiteurs

SNACK-BAR

« La Galinette » 06 60 10 56 41

PIZZERIA

« John Pizza » 04 94 47 04 89

Traiteur, Epicerie fine, Charcuterie (Restaurant saisonnier)

« Au Bec Fin » 04 94 76 30 71 / 06 35 54 44 26

Traiteur

« O Bouchées Gourmandes » 07 68 11 78 34

Traiteur Evènementiel

« L&J Gourmet Events » 06 81 13 33 97

Produits de bouche

EPICERIE-POINT CHAUD

« Les Paul'Issons » 04 94 76 31 11

PÂTISSERIE sur commande

« Aux Douces Sœurs » 06 30 88 29 37

Atelier créatif Pâtisserie & cosmétique

« Hormé » 06 86 72 89 10

Boutique cadeaux et souvenirs

« L'Arche de Lyly » 06 52 71 08 82

Agence immobilière

« Immowood » 04 89 78 14 14

Esthétique

ONGLERIE

« Le Salon d'Audrey » 06 31 42 11 85

INSTITUTS DE BEAUTÉ et MASSAGE

« May Rose Beauté » 06 02 51 80 18

« Beauté Orig'i'Nails » 06 87 11 33 00

« Sab Microblading » 06 42 05 00 24

« Villa Alcudia » 06 81 55 92 79

« Evena Institut » 06 61 36 06 67

« C'Nergie » 06 52 63 23 32

Coiffure

Salon: « C'HAIR coiffure » 09 56 03 71 82

à domicile: « ALISSON coiffure » 06 31 20 31 97

Coach en développement et bien-être

« Nature en conscience » 06 49 77 96 13

Couture

« L'atelier de chris » 06 83 27 76 46

Couvreur Zingueur

« G6K Toitures » 06 01 64 81 86

Educateur canins et Taxi Animalier

« Uni O Canins » 07 87 27 59 12

NOS HEBERGEMENTS

Chambres d'hôte

« La Salamandre en Provence » 06 62 29 64 73

« Les Roches de Baudisset » 06 46 19 23 19

« Lou Pero Mousco » 04 94 76 30 46

Hébergement insolite

Roulotte de charme « La Brindille »
06 75 48 67 98

Locations de vacances

« Le Mas du Vieux Chêne » 06 27 30 07 65

Villa « Akuna Matata » 06 21 48 13 50

*Camping * * **

« Le Parc » 04 94 76 15 35

NOS PRODUCTEURS

Produits Apicoles

Daniel BRUN 06 80 98 09 92

Antoine SHENCK 04 94 76 37 90

Herbes Aromatiques

Arômes en Provence 06 49 77 96 13

Produits du Terroir

Domaine de Trestaure 04 89 71
06 22 08 40 43

COMMERCANTS, ARTISANS, CONTACTEZ NOUS POUR APPARAÎTRE DANS LA PROCHAINE ÉDITION

ACTIVITE MUNICIPALE



Le Plan Local d'Urbanisme

Faisons le point sur l'état d'avancement de ce nouveau PLU

Que contient le PLU ?

Le dossier d'approbation du PLU contient un Rapport de Présentation qui synthétise le diagnostic et les enjeux du territoire, et explique l'articulation de toutes les pièces réglementaires avec la pièce maîtresse qu'est le PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables voté en conseil municipal en septembre 2023.

Les pièces réglementaires comprennent le zonage, réalisé à la parcelle, et un règlement écrit précisant les nouvelles mesures permettant la mise en œuvre du projet communal. L'intégralité du territoire communal est concernée par le PLU.



Dans quels contextes s'élabore le PLU ?

Depuis le Plan d'Occupation des Sols le **contexte législatif** a évolué à l'occasion de l'adoption de différentes lois intégrées dans le code de l'urbanisme, telles que « le Grenelle de l'Environnement » en 2012, la « loi ALUR » en 2014, ou encore la récente loi Climat & Résilience de 2021.

Le **contexte territorial** : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Fayence a été approuvé en 2019. Tous les PLU des communes membres de la Communauté de Communes doivent être compatibles avec ce document de planification supra territoriale : document « Cadre », le SCOT traite d'enjeux variés comme le logement, l'économie et les zones commerciales, la densité, l'environnement et les continuités écologiques, ou encore la réduction de la consommation de l'espace par l'urbanisation.

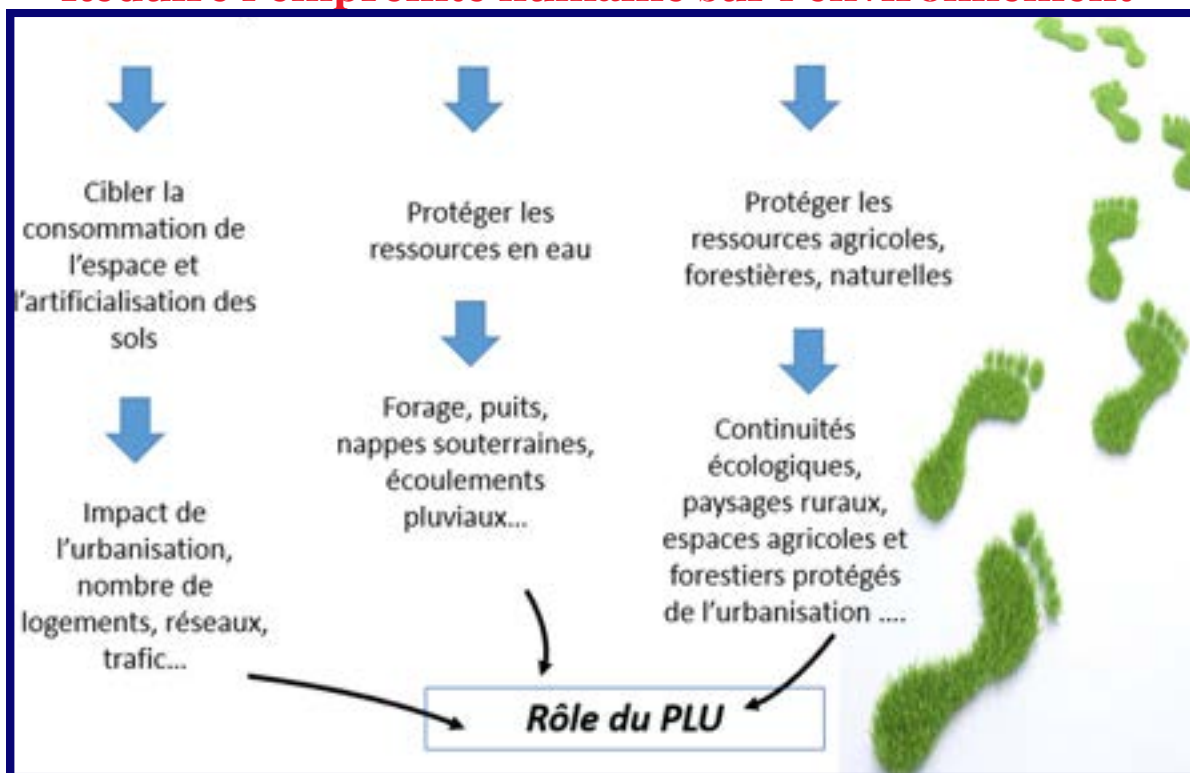
Le **contexte climatique** : le territoire est soumis aux risques naturels tels le risque feux de forêt et l'ensemble de la Communauté de Communes souffre du manque d'eau. Un « Plan Marshall » a été établi par le Pays de Fayence afin d'assurer une « résilience » des territoires.

La clé de voute du PLU : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD exprime la politique d'urbanisme de la commune pour les années à venir. Il pose les fondements du projet de PLU. Le PLU entend répondre à deux grands objectifs majeurs, traduits en orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les prochaines années :

- 1°) Assurer le développement de St Paul pour les générations futures, en déterminant un axe de développement, traduit en couronnes résidentielles. Des « zones à projet » sont également identifiées pour les années futures : les zones « à urbaniser ».
- 2°) L'environnement de St Paul, un atout majeur pour son développement. Le fonctionnement écologique est pris en compte au travers du maintien de zones naturelles, agricoles, limitant la propagation de l'urbanisation et la préservation de l'environnement.

Réduire l'empreinte humaine sur l'environnement



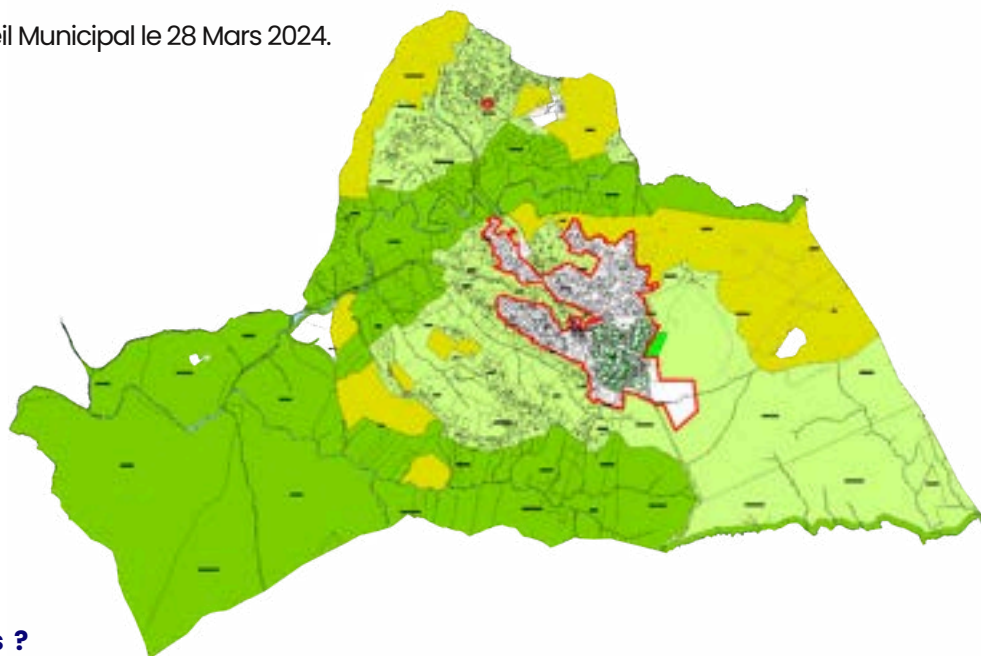
Ces orientations sont indissociables : c'est dans une commune au cadre de vie de qualité et attrayant, que l'envie d'y résider peut durablement se manifester.

Le PADD a été débattu lors du conseil municipal du 28 septembre 2023.

Le PADD répond à l'objectif national de réduction de l'empreinte humaine sur l'environnement.

Le PLU a été arrêté par décision du Conseil Municipal le 28 Mars 2024.

Le zonage du PLU



Aujourd'hui où en sommes nous ?

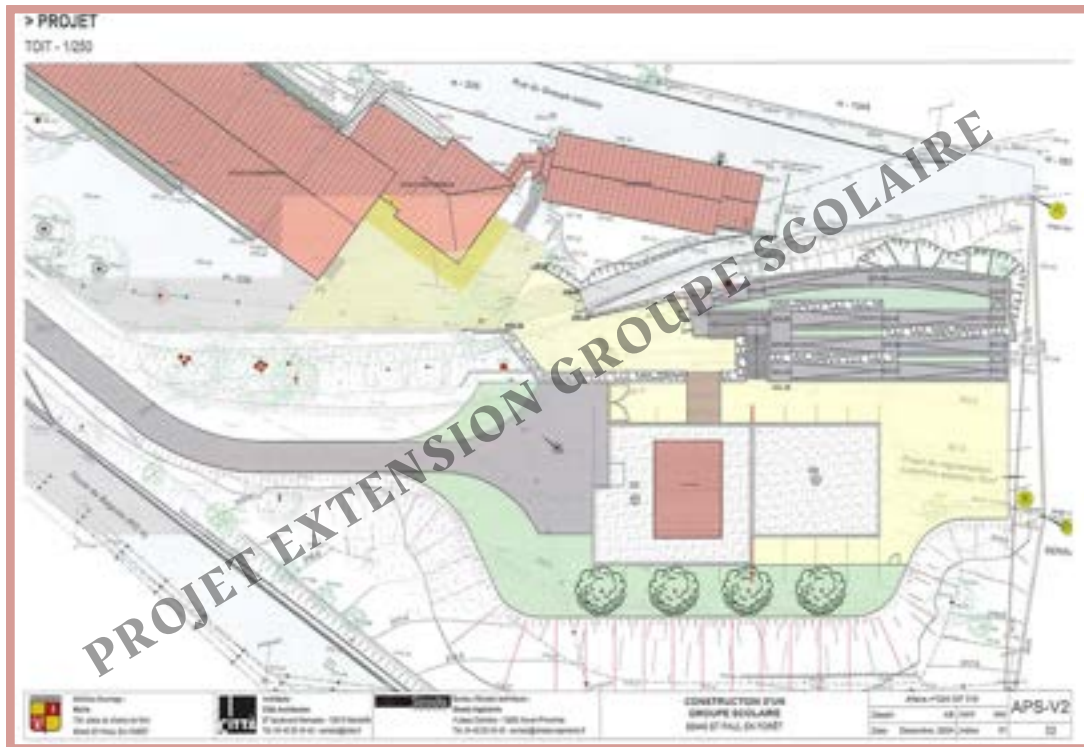
A l'issue de la dernière réunion publique organisée le 12 septembre 2024, l'enquête publique s'est déroulée du 16 septembre au 17 octobre 2024. Suite à cette enquête, au cours de laquelle 48 personnes ont été reçues durant les permanences, 66 observations écrites ont été déposées, et 589 visites ont été recensées sur le site internet dédié au PLU, le commissaire enquêteur (qui a été nommé par le Tribunal Administratif de Toulon) a émis un avis favorable au projet de PLU. Cet avis émis le 5 novembre 2024 est public et consultable en mairie.

Le PLU a été complété afin de prendre en compte les avis des administrations (avis du Préfet notamment) et les avis formulés durant l'enquête par le commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable.

Le PLU a été approuvé par délibération du conseil municipal le 19 décembre 2024.

Nous tenons à remercier grandement notre bureau d'étude B.E.G.E.A.T. qui nous accompagne pour son élaboration depuis plusieurs années.

L'agrandissement du Groupe Scolaire



Parmi les projets retenus par le Conseil Municipal et pour l'engagement auprès de nos enfants ainsi que du corps enseignant, l'extension du groupe scolaire Gelsomino est devenue une priorité. Nous avons, suite à un marché public, attribué la maîtrise d'œuvre au Cabinet d'Architectures CITTÀ.

SAUR (Jas de la Maure - Tourrettes)

Unité de compostage de boues d'épuration avec des déchets verts



Le suivi permanent de ce dossier par l'équipe municipale, l'aide du Maire de TOURRETTES et les actions menées par les riverains immédiats du site, ont permis d'obtenir une bonne couverture médiatique ainsi que de nouveaux contrôles de cette Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement (ICPE), par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA).

Au cours de sa visite de contrôle intervenue le 30 octobre 2024, l'Inspecteur de la DREAL a constaté que 300 m³ d'eaux polluées (« lixiviats ») s'étaient déversés dans l'environnement en raison d'un sous-dimensionnement des dispositifs de rétention présents sur le site.

Au vu du rapport de l'Inspecteur, le Préfet du Var a, par deux arrêtés en date du 8 novembre 2024 :

- infligé une amende administrative d'un montant de 15 000 € à l'exploitant, la société SAUR
- mis cette dernière en demeure de réaliser, dans des délais précis et brefs, des mesures d'urgence destinées à permettre la rétention et le traitement des lixiviats et de réaliser des analyses des sols et des eaux de surface, susceptibles d'avoir été impactés par le fonctionnement défectueux de l'installation.

Nous vous rappelons qu'il est primordial que vous signaliez, par courriel adressé à accueil@saintpaulenforet.fr, les nuisances que vous constatez et/ou subissez (en précisant votre adresse et la date). Nous devons pouvoir prouver l'impact de ces nuisances sur notre territoire.

Accueil des nouveaux arrivants



En cette belle journée ensoleillée du samedi 19 octobre, C'est avec joie que Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre belle commune, riche de son patrimoine naturel, culturel et humain. Nous espérons que vous y trouverez un cadre de vie chaleureux et épanouissant pour vous et vos proches. Que vous veniez d'une ville voisine ou de plus loin, vous êtes ici chez vous, et nous sommes ravis de vous compter parmi nous. Ensemble, faisons de Saint Paul-en-Forêt un lieu toujours plus vivant, accueillant et solidaire.

Inauguration / Information Agilauto à Saint-Paul-en-Forêt



Après son lancement très prometteur, Agilauto Partage, le nouveau service d'autopartage électrique (mis en place par la Communauté de communes en partenariat avec le Crédit Agricole en septembre 2023) a été inauguré à Saint-Paul-en-Forêt le jeudi 11 juillet 2024.

Agilauto Partage répond à une tendance de fond. Le marché du véhicule s'oriente de plus en plus vers des solutions de financement locatives et la voiture n'est plus une fin en soi, mais un simple moyen pour se déplacer. Agilauto Partage s'inscrit donc parfaitement dans cette économie de l'usage pour apporter plus de souplesse aux conducteurs dans les territoires ruraux tout en les sensibilisant aux véhicules électriques.

Par ailleurs le service a été 100% digitalisé pour faciliter la réservation des véhicules et apporter un maximum d'autonomie aux usagers. La réservation et l'accès aux véhicules se font ainsi grâce à l'application Agilauto Partage, sur le modèle des opérations d'autopartage urbain qui existent dans les grandes métropoles européennes. Les utilisateurs peuvent y enregistrer leurs données de façon sécurisée (permis de conduire, carte de crédit...). Une fois leur profil accepté, ils peuvent réserver le véhicule, l'ouvrir et le démarrer depuis leur smartphone.

Le service sera facturé selon la durée de location:

à la minute (0,21€), à l'heure (12,60€), à la demi-journée (35€) ou à la journée (49€).

Le tarif appliqué sera dégressif plus la durée d'utilisation du véhicule est importante.

Matinée

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2024



MONSIEUR LE MAIRE NICOLAS MARTEL
Conseiller Départemental

ET SON CONSEIL MUNICIPAL

ONT REÇU:

M^{me} GARCIA Myriam,
Sous-Préfète du Var

M. SCHERCK Philippe,
Député de la 8^{ème} circonscription du Var

M^{me} DUMONT Françoise,
Sénatrice

M. MASSON Jean-Louis,
Président du Conseil Départemental

M^{me} ARENAS Martine,
Vice-présidente du Conseil Départemental

M. UGO René,
*Président de la Communauté de commune
et Maire de Seillans*

M. HENRY Bernard,
Maire de Fayence

M. BOUGE Camille,
Maire de Tourrettes

M. BOUCHARD René,
Maire de Bagnols-en-Forêt



Inaugurale



Ce samedi matin fut un grand moment pour notre commune avec les inaugurations:

- *du blason de Saint-Paul-en-forêt, sculpté dans la pierre par Monsieur VALENTI Vincent, qui vient orner la façade de la Mairie,
- *du nouveau parking de 22 places pour faciliter le stationnement des St-Paulois
- *des jardins partagés de la Dame Jeanne.

Avant cela, l'occasion fut parfaite pour des échanges entre les élus du conseil municipal et les représentants de l'Etat, du département, ainsi que les parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Un instant rare, non pas pour discuter de politique mais pour aborder en toute simplicité les sujets qui préoccupent les élus des zones rurales et les projets à venir.





Police Municipale: LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Dans le cadre de notre engagement à maintenir l'ordre public et la propreté de notre commune, notre policier municipal a intensifié ses actions pour lutter contre les incivilités, notamment les déjections canines et les dépôts d'ordures sauvages. Pour ce faire, des appareils photos à déclenchement automatique ont été déployés dans des zones stratégiques du village.

Au cours des six derniers mois, la police municipale a utilisés 3 appareils photos à déclenchement automatique dans les secteurs identifiés comme étant les plus touchés par les déjections canines et les dépôts d'ordures. Ces appareils sont dissimulés de manière à capturer discrètement les actes d'incivilité sans perturber le quotidien des habitants.

Depuis l'installation de ces dispositifs, des actes d'incivilités ont été enregistrés. Grâce aux images capturées, 5 auteurs ont pu être identifiés, conduisant à l'émission d'autant d'amendes pour dépôts d'objets ou d'ordures transportés à l'aide d'un véhicule. Les autres cas font encore l'objet d'identifications des contrevenants. On observe une baisse de 80 % des déjections canines dans les zones couvertes par les appareils photos depuis le début de l'opération.

En parallèle de ces actions répressives, des campagnes de sensibilisation ont été menées pour informer les habitants des sanctions encourues et des bonnes pratiques à adopter. Des panneaux d'information ont été installés à proximité des zones surveillées, et des flyers ont été distribués pour rappeler les règles de civisme.

L'utilisation d'appareils photos à déclenchement automatique s'est révélée être un outil efficace pour lutter contre les incivilités. La baisse significative des infractions démontre l'impact dissuasif de ces dispositifs. Notre policier continuera à renforcer ses actions pour assurer la propreté et le bien-être de tous les habitants de notre commune.



Article R.634-2 du Code pénal

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux ou liquides insalubres est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe.

AMENDE FORFAITAIRE
135 €

AMENDE MAJORÉE
375 €



INTERDICTION DES CHIENS DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°AG-2023/03

La présence de tout chien est interdite dans un rayon de 50 mètres autour du groupe scolaire GELSOMINO, les jours d'école, de 08h15 à 08h45 et de 16h15 à 16h45.



Chiens guides ou chiens d'assistance uniquement

LE BUDGET

2024

DEPENSES:



FONCTIONNEMENT

1 404 500 €

CHARGE DE PERSONNEL

786 000 €

REVERSEMENT DE FONDS DIVERS

A L'ETAT

319 500 €

CHARGE A CARACTERE GENERAL

299 000 €

INVESTISSEMENT

136 500 €

AMELIORER LE CADRE DE VIE 12 700 €

Parking « Dame Jeanne »

Aire de sports

Embellissement place du Champ de Foire

ENTRETENIR LE PATRIMOINE BÂTI,

LA VOIRIE, LES ESPACES VERTS ET

L'ECLAIRAGE PUBLIC 54 800 €

Caniveaux Maugariel, Souliès, ancienne

route de Fayence

Eclairage Public

Baudisset: chemin et boîtes aux lettres

Signalisation

Equipement et travaux bâtiments

POURSUIVRE L'ENGAGEMENT AUPRES

DES ENFANTS 45 000 €

Travaux école et cantine

Projet d'extension du groupe scolaire

PLU 20 000 €

MATERIEL SERVICE TECHNIQUE 4 000 €

EMPRUNT

118 000 €

Reparti entre

le budget

Fonctionnement

(Interêt)

et **Investissement**

(Capital)

RECETTES

FONCTIONNEMENT

1 537 000 €

IMPÔTS

1 100 000 €

DOTATIONS DE L'ETAT

253 000 €

REVENUS DES IMMEUBLES

+ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

81 000 €

CANTINE + GARDERIE

76 000 €

REMBOURSEMENT SALAIRES

21 000 €

DIVERS

6 000 €

INVESTISSEMENT

375 000 €

OPERATIONS FINANCIERES 314 000 €

SUBVENTIONS 60 700 €

Département: 13 500€

Menuiserie Dame Jeanne 37 500€

Etat: 47 200 €

Parking Dame Jeanne 35 900 €

Voirie 11 300 €



TRAVAUX

Le Service Technique a effectué de très nombreux travaux en 2024:



**Rénovation
Salle André Bagur**



**Changement des fenêtres
de La Dame Jeanne**



**Voirie
et
Réseau pluvial**



Plantations, Entretien et Interventions d'urgence Espaces Verts et Forêts



M Entretien du matériel

C A N I Q U E



INSTALLATIONS d'Agrès, Table de Pique-nique Nouveau terrain de Tennis et de Pickelball



TRAVAUX

Du côté de l'école



Accès Sécurisé

Isolation des
combles



Installation
bancs

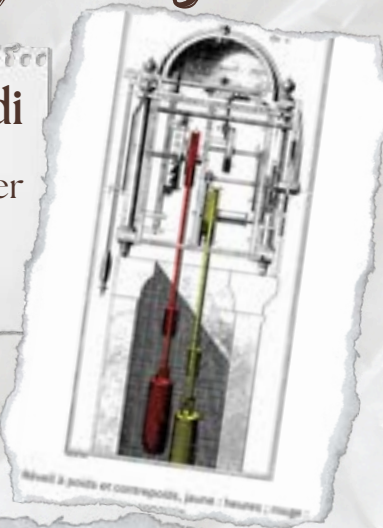
Nouveaux
Composteurs



Le Saviez-vous?



Chaque Vendredi un technicien de la Mairie monte au clocher pour entretenir et remettre l'horloge à l'heure



Tout d'abord, les deux blocs de pierres (environ 30kg et 100kg) doivent être remontés l'un après l'autre pour réenclencher le système de balancier



Ensuite, le mécanisme à rouage est réglé manuellement

Cela engendre le réglage de l'heure sur la façade.



Entretien du Patrimoine



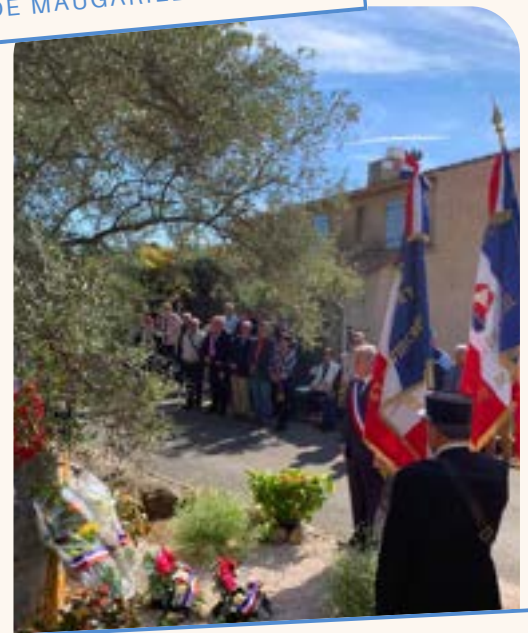
Cérémonies et commémorations



8 MAI 2024
VICTOIRE DES FORCES ALLIÉES ET
FIN DE LA GUERRE EN EUROPE
1939-1945



25 SEPTEMBRE 2024
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS
À LA STÈLE DE MAUGARIEL



N'OUBLIONS JAMAIS



14 AOÛT 2024
HOMMAGE PIERRE AVELIN



11 NOVEMBRE 2024
ARMISTICE DE 1918



14 DECEMBRE 2024
LA SAINTE-BARBE
SAPEURS-POMPIERS





Henri Bressc

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Henri Bressc, historien médiéviste pour la sortie événement de son livre "Au Pays des villages perchés"



Exposition
VENDREDI 7 JUIN 18H
"Échange autour des espèces et usages de la forêt en Pays de Forçades"
Intervention de Claire POLARINI (chargée de mission forêt CCMI)
L'Office national des forêts (ONF) et le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Provence-Alpes-Côte d'Azur s'associent pour vous faire découvrir les forêts méditerranéennes en images.
Le dessinateur Cité a pris son crayon pour croquer les forêts régionales et ce qu'il s'y passe... à travers les yeux de Sigarou l'écureuil, tuteur de tout !
En partenariat avec :
Le Centre Régional de la Propriété Forestière
L'Office National des Forêts
Le Conservatoire du Littoral
Le Comité Départemental de la Forêt
Le Département du Var

Du 4 Juin au 4 septembre 2024



Exposition La Forêt

Evènements et culture dans votre médiathèque

Semaine de l'histoire



Pascal Bresson



Dans le cadre de la semaine de l'Histoire, l'auteur de BD Pascal Bresson fut présent pour évoquer et dédicacer son ouvrage "La rafle d'izieu".

MÉDIATHÈQUE

LA CULTURE DU PARTAGE



Notre médiathèque joue un rôle clé dans le partage de la culture, de l'information et de la connaissance.

Elle n'est pas seulement un espace de prêt de livres, mais aussi un lieu de rencontre, de réflexion, de loisirs et de détente.

Quelles que soient leurs attentes les visiteurs y trouvent une multitude d'activités qui enrichissent leur quotidien. Cela peut prendre la forme d'ateliers créatifs, de conférences, d'expositions, de rencontre avec des auteurs, de lectures, de spectacles et parfois des soirées.

Des espaces confortables dédiés :

- Aux enfants
- Aux jeux de sociétés
- Aux lectures
- À la pratique de l'informatique (ordinateur en accès libre)
- Aux groupes...



Notre médiathèque s'adapte aux évolutions technologiques et aux besoins du public.

Elle reste le lieu incontournable de la diffusion de la culture et du partage du savoir.

Notre équipe met tout en œuvre pour diversifier et enrichir ses activités culturelles, artistiques, éducatives et sociales pour vous offrir un service pour tous.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouveau portail d'analyse de données interactives, propulsé par **Bokeh** : <https://www.mediatheques-paysdefayence.fr/>

Ce portail vous permettra de visualiser vos données de manière intuitive et dynamique, directement sur votre navigateur, sans avoir besoin de logiciels supplémentaires.

Une sincère gratitude à la municipalité et sa 1^{ère} adjointe Mme ROBBE pour son soutien continu et sa contribution précieuse à la réussite de la médiathèque.

Votre soutien a également été essentiel pour la mise en œuvre de nouveaux projets, qu'il s'agisse de l'introduction de nouvelles technologies, de la mise à jour des espaces de travail ou de l'organisation d'événements culturels qui renforcent le rôle de la médiathèque en tant que centre d'échange, de savoir et de rencontre pour tous les citoyens.

Chers intervenants, chers partenaires,

Nous sommes particulièrement reconnaissants pour la passion et l'engagement avec lesquels vous avez animé vos sessions et partagé votre savoir.

Un immense merci à nos incroyables lecteurs !

La fréquentation de la médiathèque compte à ce jour un total de 4764 entrées pour l'année 2024, soit 1317 entrées de plus qu'en 2023 et 2612 entrées de plus qu'en 2022.

Votre présence et votre engagement donnent tout son sens à notre travail.

Nous sommes impatients de continuer à vous offrir des contenus inspirants et enrichissants.

Merci de faire partie de cette belle communauté !



Contact

04 94 70 19 97

✉ stpaulenforet@mediatheques-paysdefayence.fr

Horaires

Lundi : Fermé
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h
Dimanche : fermé

MEDIAATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE DU VAR

Réseau des médiathèques
du Pays de Fayence





CRÉATIFS

EXPOSITION
D'ARTISTES



CHRISTEL
LELEU



YOGA
DU
RIRE



YOGA ENFANTS

AVEC
KARINE HOA

SENIORS



SOPHROLOGIE

Les ateliers



LECTURES CRÉATIVES



SOIRÉE
JEUX



SOIRÉE LOTO



NUMÉRIQUE



SPECTACLE
LA QUÊTE



Concert EXIT



Marché dominical

Festivités



Fête patronale de la St Joseph



Marché de Noël



Fête de la bière



Halloween



Comme chaque année, le Père Noël de la mairie est passé dans les classes offrir un livre à chaque enfant

Marché de Noël



Grenier dans la rue

2024



Fête de la bière



Concert EXIT




Fête patronale de la St Joseph




L'école

L'année scolaire 2024/2025 est donc déjà bien entamée. Vous constaterez sur ces photos les bouilles réjouies de nos élèves heureux de retrouver le chemin de l'école mais surtout leurs camarades !




L'équipe pédagogique s'est un peu renouvelée ! Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Mme Bourdon en CE1/CE2/CM1 et Mme Dindin en CM1/CM2. L'école a aussi connu une croissance importante durant l'été, plus 12 enfants scolarisés ce qui porte notre effectif global à 183.

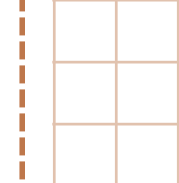
Cela motive tout le monde à faire de cette année scolaire une année riche en expériences nouvelles en dépit des effectifs chargés.



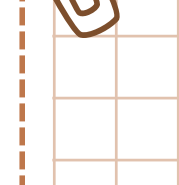
Les enfants ont déjà commencé avec les plantations destinées à embellir notre école au printemps. De plus, nous avons fait enlever les plaques à l'entrée de l'école avec la frise des saisons afin de créer un nouveau décor mutualisé.



De nombreux projets, collectifs ou par classe, ont déjà vu le jour et se prolongeront tout au long de l'année : tennis, aviron, piscine, recyclage, plantation, cuisine, arts visuels, spectacle à l'auditorium, classe transplantée ...



Je tenais à remercier la municipalité pour la dotation financière permettant d'envoyer une classe en séjour transplanté dans les Alpes de Haute Provence.



Nous maintenons toujours la volonté première de l'école de faire du bien-être des enfants que nous accueillons une priorité, dans le respect de tout un chacun. Cela reste notre leitmotiv et permet à l'équipe de fonctionner le plus solidairement possible avec ses partenaires : mairie, personnel municipal, hiérarchie et personnel du centre aéré.

Je remercie ici toutes ces personnes qui œuvrent chaque jour auprès de nos élèves, de vos enfants, pour leur apporter le meilleur et garder le cap.

Je vous souhaite de profiter de tous les petits bonheurs quotidiens : rires et sourires et de prendre soin de ceux que vous aimez.

Merveilleuse année 2025 à tous : Joie, Santé et Bonheurs !

Pour l'équipe, la directrice, Aline Seyeux

Les Classes de Maternelles



Les Classes de Cycle 2 du CP au CE2



Les Classes de Cycle 3 du CM1 au CM2



Accueil de loisirs



Odel



Le centre de loisirs de Saint-Paul-en-Forêt : un lieu d'épanouissement et de découvertes.

La commune de Saint-Paul-en-Forêt confie la gestion de son Accueil de Loisirs à l'ODEL depuis plus de dix ans.

L'ODEL accueille chaque année plus de 26 000 jeunes sur des accueils de loisirs, des séjours de vacances, et des classes de découvertes. L'ODEL organise également la formation des équipes éducatives.

Fort de cette expérience, le Centre de Loisirs de Saint-Paul-en-Forêt propose aux familles un accueil dynamique et innovant offrant une multitude d'activités aux enfants de 3 à 12 ans.

Un accueil ludique et bienveillant

L'accueil est divertissant et bienveillant. Il propose des activités créatives et diversifiées.

Les enfants peuvent s'épanouir dans un cadre ludo-éducatif, tout en apprenant à vivre ensemble et à respecter l'environnement.

Des activités variées et des sorties au programme

Au programme, des activités manuelles et créatives, des activités culturelles, des jeux d'extérieurs et des jeux sportifs.

Les enfants peuvent également participer à des sorties à la journée, comme à Fun City, à la ferme Constantin, ou au Parc AOUBRE.

Les sorties de proximité dans le village sont également réalisées afin de promouvoir une mobilité douce et durable.

Une équipe dynamique et engagée

L'équipe du centre de loisirs est dynamique et engagée. Elle travaille en étroite collaboration avec la commune pour offrir aux enfants un accueil de qualité. Des activités créatives et culturelles sont notamment organisées en partenariat avec la Médiathèque.



Des projets ambitieux pour 2025

Pour 2025, le centre de loisirs continue sur sa lancée avec de nouvelles activités et sorties innovantes.

Les orientations pédagogiques de l'Accueil pour cette année s'articulent sur plusieurs axes :

🌸 **L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable avec les FRANCAS du Var** : Par des activités liées à la faune et à la flore du canton, la mobilité (projet vélo et sécurité routière), l'alimentation, l'axe social ou encore le tri des déchets. Cet axe est mis en place depuis 2024 et nous permet de recevoir le label « Centre A'ERE » reconnu nationalement.

🌸 **L'intergénérationnel** : plusieurs fois dans l'année, nous organisons des rencontres avec les résidents de l'EHPAD du village. Cela permet de créer du lien et de partager des moments conviviaux.

🌸 **La participation à la démarche « Place à nos droits » avec les FRANCAS du Var** : Engagés depuis 2023, nous avons reçu le label 2024, et refaisons la demande pour 2025. Cet axe concerne la prise en compte de l'enfant dans les décisions et projets de l'accueil de loisirs, par la consultation. Mais aussi en permettant aux enfants de connaître leurs droits énoncés par la CIDE (Convention International des Droits de l'Enfant).

Cela peut également se traduire par la participation à des projets de territoire tel que le Prix des Liserons ou encore « Été culturel » proposé par la D.R.A.C (Direction Régional des Affaires Culturel ».

🌸 **La sensibilisation aux handicaps** : pour cela, nous allons réaliser des rencontres avec le Foyer de vie de Seillans. Ces rencontres vont être rythmées par des journées de sensibilisation, par des jeux et des activités créatives.

Toutes ces orientations permettent d'aborder avec les enfants : le respect, l'entraide, l'environnement, la biodiversité, le sport, et bien sûr de s'amuser.



Contact :
Noémie MONCOEUR -
al.stpaulenforet@odelvar.com
06 73 62 85 58



LA VIE ASSOCIATIVE



LA DAME JEANNE

ACTIVITÉS :

- Atelier vannerie** le lundi de 14h à 17h salle de la Dame Jeanne
- Danse en ligne** le lundi de 18h à 19h salle Péguière (à coté des pompiers)
- Atelier créatif** le jeudi de 14h à 18h salle de la Dame Jeanne



REALISATION ET DECOUVERTE 2024

- Pour la Saint Valentin : sortie cabaret à Fayence
- Mai: Excursion à Saint-Raphaël de l'île d'Or à L'île Verte avec déjeuner Casino Barrière
- Début Juin : création et pose de 45 crayon géants sur le chemin de l'école
- 14 juillet : grenier dans les rues du village
- Début septembre : première participation à la journée des associations socioculturelles à Montauroux
- 24 septembre : découverte des saveurs de Provence, destination Roquebrune sur Argens pour... : miellerie et chocolaterie du rocher, déjeuner au restaurant la bonne étoile puis visite et explications sur le mode de culture des orchidées dans les serres Vacherot
- 1er Décembre : Marché de Noël : stand animation enfants gratuit (écriture de la lettre au Père Noël avec friandises offertes et réponses personnalisées.



Bureau et contact :

Chantal BESSON, Présidente
06 76 03 55 63
Chantalbesson83@gmail.com

Chantal MATUSSIAN, Trésorière
Christine DELSEAUX, Trésorière adjointe

Chrystiane BECK, Secrétaire
Nathalie LECLUZE, Secrétaire adjointe



AS DETENTE & LOISIRS



AS DETENTE ET LOISIRS PRÉSENT DEPUIS 24 ANS SUR LE VILLAGE DE ST PAUL EN FORÊT PROPOSE :

- des cours de pilates, zumba adultes et gymnastique douce pour les seniors.
- des Cours de gymnastique au sol, motricité, poutre, sauts pour les enfants à partir de 3 ans

Inscription toute l'année, salle à côté des pompiers.
le cours est à 5 euros pour le trimestre.
licence de la fédération 35 euros pour l'année

Horaires pour les adultes
lundi 15h45 gymnastique douce seniors
mardi 18h zumba
jeudi 9h et 18h pilates

Horaires pour les enfants
le mercredi de 9h30 à 15h gymnastique suivant l'âge
le lundi et mardi à 17h gymnastique
jeudi 17h zumba kid



Bureau et contact :

Educatrice Christine COUCAUD
Présidente Chantal PELLERIN
Trésorière Sabrina FRANGEUL.
https://www.facebook.com/as_détente_et_loisirs
TEL 06 64 72 47 13
coucaud.christine@gmail.com





CAPELLA

L'ASSOCIATION CAPELLA ENSEIGNE DEPUIS 10 ANS LES ARTS DU CIRQUE sur Saint-Paul-en-Forêt et Seillans, pour les enfants âgés de 2 ans à 17 ans.

Tous les lundis, mardis et mercredis à la salle des fêtes de Saint-Paul-en-Forêt, les jeudis au Dojo de l'École de Seillans et les vendredis au domaine Gala de Seillans en période scolaire.

Au programme: Acrobaties, Jonglerie, Équilibre-sur-Objets, Trapèze et tissu aérien.

La nouveauté de cette année, le **cheval-cirque** (voltige équestre), alliant Arts du cirque, acrobatie et voltige équestre, tous les vendredis soirs sur Seillans au domaine Gala.

L'école de Cirque Capella propose aussi des **stages** à chaque **vacances scolaires**, du lundi au vendredi de 10h à 16h sur Saint-Paul-en-Forêt et au domaine Gala à Seillans, avec une petite représentation devant les parents les vendredis à 16h.

Pour plus de renseignement, Magali et Charlye restent joignable au 06-58-06-84-87 ou à travers le site www.ecoledecirquecapella.com



École de cirque



CAPELLA



Association Tennistique

AT SAINT PAULOISE

L'association de Tennis vous accueille sur ses 2 courts de tennis et 4 terrains de pickleball éclairés dans un cadre privilégié pour pratiquer le Tennis et le Pickleball de façon conviviale en famille ou entre amis. Les cours collectifs de Tennis ont lieu le lundi soir à 18h ou 19h30 avec Rémi BONNENFANT **Nouveau : Tous les mercredis soir de 18h à 20h une séance de Pickleball est organisée en accès libre réservée à nos membres. Venez découvrir cette nouvelle activité raquette très ludique et facile à pratiquer (Enfants à partir de 8 ans accompagnés de leur parents).**

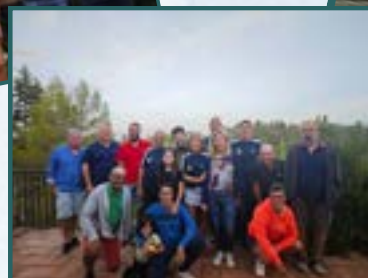
Il est encore temps de nous rejoindre, que ce soit en adhérant au club pour la saison 2024-2025 (Formule famille/couple), et/ou pour les cours collectifs ou individuels enfant ou adulte.

Bureau et contact:

Président : Bertrand BACQUET
Vice-Président : Frédéric POINTU
Secrétaire général : Sylvain GALAUD
Trésorière : Marie-Christine MARCAIS
Téléphone du club : 06 88 91 83 87
Adresse mail : atsaintpaul@gmail.com

Renseignements cours :
Rémi BONNENFANT : 06 08 88 39 22

Il est également possible de réserver occasionnellement à l'heure sur le site TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/location-horaire>) ou le site ANYBUDDY (<https://www.anybuddyapp.com/club-at-saint-pauloise/reservation/tennis>)



Et retrouvez toutes nos offres et actualités du club sur **TEN'UP** Facebook et Instagram @atsaintpaul

RESPIRE

NOS RANDONNEES 2024

Randonneurs actifs et retraités se retrouvent avec plaisir un dimanche par mois pour assister à nos randos de février à novembre.

Du massif cristallin de l'Esterel aux Roches Calcaires de l'Arrière Pays, ces marches en boucle de 7 à 12 km nous ont conduits cette année à Tanneron, à Colle Rousse à Bagnols, à la grotte de la Ste Baume et à Roussiveau dans l'Esterel, aux bords de l'Artuby à la Martre, sur les rives de la Siagne à Montauroux et sur l'île St Honorat.



PROGRAMME 2025

En 2025, nous envisageons des randos dans le vallon de la Gaillarde aux Issambres, au lac de l'écureuil, au Cap Dramont et à Notre Dame d'Afrique dans l'Esterel, le Baou Rouge à la Bouverie, à Bargème...

Le projet **parcours patrimoine** dans le village de St Paul est en cours, nous attendons le feu vert de la Mairie.

LE LAC DU RIOUTARD A 50 ANS !

Blotti dans son écrin de verdure, la retenue collinaire du Rioutard a été construite en 1974. Ce petit lac communal nous tient particulièrement à cœur : nous avons créé le **sentier botanique en 2008**, permettant de découvrir une quarantaine d'espèces végétales locales, agrémenté d'une aire de pique-nique et de 3 bancs.

A cette occasion, nous lui avons rendu hommage fin octobre en organisant la Marche du Cœur au profit du Relais Solidarité Pays de Fayence.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui entretiennent toute l'année le sentier et les panneaux du lac.



SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITE

Janvier : l'équipe de marcheurs s'est retrouvée pour partager la **galette des rois** à la salle Péguière.

Juin : lors de la sortie organisée en juin à l'île St Honorat, l'association a offert l'**apéritif** à ses adhérents.

Octobre : après une visite découverte du village de Figanières avec son **chemin de l'eau et parcours du patrimoine**, nous nous sommes régalez avec la cuisine locale du **restaurant le Moulin Bis** dans le décor d'un ancien moulin.

Novembre : l'année associative s'est clôturée autour du **verre de l'amitié** lors de l'Assemblée Générale.



TARIFS

18€/an : adhésion individuelle
15€/an : adhésion familiale
gratuité : enfant adhérent (-18 ans)

Bureau et contact:

José MICHEL, Président
Alain MAUDET, Vice-Président
Brigitte PEYRARD, Trésorière
Ludivine MICHEL, Secrétaire
06.14.50.35.56/06.81.27.81.26

<https://association-respire-91.websself.net>

Bonne Année 2025 à toutes et tous et surtout... RESPIREZ bien !

ARPAF

A l'occasion de son exposition sur l'Errance Féline les 17 et 18 novembre l'ARPAF (Association de Régulation et de Protection des Animaux Familiers) a fêté ses 35 ans d'existence et célébré Mr Paul Prieur à sa tête depuis 20 ans déjà ! Nous remercions Mr Le Maire Nicolas Martel pour sa présence lors de cet évènement et son soutien sur Saint Paul concernant les campagnes de stérilisation des chats errants dans les quartiers du village (3 îlots sans nouveau signallement depuis 2023).

Le saviez-vous ? Un animal non identifié peut-être euthanasié après 8 jours. La loi oblige à l'identification de tous les carnivores domestiques depuis 2012. Toute personne cédant un animal non identifié est passible d'une amende de 750€.

Aidez les associations en identifiant et en stérilisant vos animaux !
En cas de difficulté financière, contactez l' ARPAF : contact@arpaf.org



LE COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT



Les missions du CCFF sont diversifiées, avec notamment la prévention, la surveillance sous forme de patrouilles, de vigies sur des points hauts, et enfin la participation active à la lutte des Incendies. C'est la mission la plus délicate, qui suppose d'être formé, entraîné et organisé. C'est dans ce cadre que notre effectif suit régulièrement des stages, que ce soit de secourisme, de cartographie, de radio, ou de conduite tout terrain pour pouvoir être réactif et opérationnel en cas de départ d'incendie sur la commune.

Le rôle des CCFF est donc devenu très important dans la prévention et la lutte des incendies. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec le Centre de Secours de Saint Paul en Forêt, et nous remercions l'ensemble de la caserne pour l'aide apportée.

Nous avons assuré, pendant nos missions, la surveillance à la vigie du domaine de Château Grime, ainsi que des patrouilles à bord de notre 4X4 équipé pour la lutte d'incendies. Ce sont donc plus de 2000 kilomètres qui ont été parcourus sur les pistes de notre commune.

Notre territoire a heureusement été épargné cet été, avec une météo plutôt clémente dans la région. Nous sommes ainsi fiers de nos 28 bénévoles, et nous les remercions pour leur implication et pour les efforts fournis.

Nous espérons encore accueillir, pour l'année prochaine, de nouveaux membres.

En attendant, n'oubliez pas que la prévention est une affaire de tous, et commence par le débroussaillage de son propre terrain.

Un grand merci à la municipalité pour toute la confiance qu'elle nous apporte.

BUREAU ET CONTACT

David TALLENT, Président Délégué Francis
ASTIER, Président Délégué adjoint

06 13 24 60 48

david.tallent@wanadoo.fr



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Depuis septembre, une garde journalière est mise en place au centre de Saint-Paul-en-Forêt.

Cette modification nous permet maintenant une réponse opérationnelle plus complète et beaucoup plus rapide.

Ce changement important a été possible grâce à la mutualisation des personnels des centres de St Paul et Bagnols. Possible également grâce au soutien et à l'appui des maires des deux communes, qui ont suivi la demande unanime des Sapeurs-Pompiers de nos deux centres.

A ce titre, le Lieutenant Franck Eberhardt devient mon nouvel adjoint.

Une fois de plus nos municipalités étaient derrière nous et nous ont accompagnés.

Merci à la direction du SDIS qui a accepté notre demande en l'agrémentant et en l'enrichissant d'une garde journalière et par l'attribution d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes beaucoup plus récent, d'un Camion Citerne Rural Léger et d'un Véhicule Tout Terrain de commandement neuf.

Alors merci à cette chaîne de responsables qui a permis ces grandes améliorations.

Le SDIS est une des rares institutions qui est active 24h/24h, 365 jours par an.

Je remercie au travers de cette tribune, le personnel Sapeurs-Pompiers qui était de garde lors des fêtes, période pendant laquelle tout le monde souhaiterait être en famille.

Au nom de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



BUREAU ET CONTACT

Président : CPL Guazzaroni Luca
Trésorier : SGT Chesneau Damien
Trésorier Adjoint : ADC Pons Émilien
Secrétaire : CCH Bouhet Vincent

Président : 06.61.11.84.58
amicalesaintpaulenforet@gmail.com



LES JARDINS DE LA DAME JEANNE

En 2024, avec l'arrivée de sept familles, les jardins ont pris forme et les premiers légumes ont enfin poussé !

La mare a été mise en eau et dorénavant, les plantes aquatiques la ornent. Il aura fallu que très peu de temps pour que les premiers occupants la fassent vivre ! La ganivelle tout autour est venue apporter un côté très chaleureux à ce bien bel espace. Ne manque que les deux petits portillons pour finaliser le tout.

Chaque parcelle (de 25 m2) dispose d'un compteur divisionnaire et nous avons aussi 3 cuves d'une capacité de 1000 litres.

En août 2024, avec l'aide de la mairie et une équipe de bénévoles des Jardins de la Dame Jeanne absolument géniale, nous avons organisé la première édition du Permafest (Festival de musiques actuelles). Nous espérons que tout soit réuni pour renouveler cette riche expérience en 2025 !

Pour l'année à venir, nous avons donc pour projet de construire un cabanon, préparer un espace pour les semis, entretenir les murs en pierre, lancer les ateliers de permaculture et organiser des événements culturels.

Vous vous intéressez à la permaculture et à la culture ? Vous souhaitez nous rejoindre dans notre belle aventure ? Vous avez des questions à nous poser ? N'hésitez pas à nous contacter !



Membre du bureau :

Trésorière : Jasmina Barra

Secrétaire : Aurélien Fayel

Président : Lacasa Pierre

Membre d'honneur (à l'origine du projet) : Xavier Guerrini

Renseignements et adhésions : ljdamejeanne@asso.eco



CLUB SCIENCES ET NATURE DU PAYS DE FAYENCE



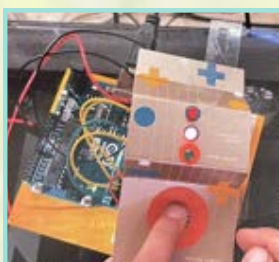
Le club de sciences et nature propose des activités aux jeunes à partir de 8 ans tous les mercredis après-midi de 14h à 17h.

Au programme:

- Construction et programmation de robots
- Construction, configuration et pilotage de drones FPV
- Étude du vivant et de la nature, terrariums, photographies animalières
- Apprentissage de l'électronique et réalisation de circuits Arduino
- Astronomie

Le club propose aussi des événements et des sorties en groupe. Les activités ont lieu les mercredis à St Paul en Forêt.

Tarif: 165 Euros/trimestre et 10 Euros d'adhésion annuelle.



Bureau et contact:
Thomas Devulder, président
Marie-Laure Henninot, trésorier et secrétaire
06 30 12 42 63
contact@pentagone-creation.fr
Site: club.pentagone-creation.fr



LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme pour toutes les associations d'anciens combattants, l'année 2024 a été difficile. La loi de la nature fait que nos effectifs baissent inexorablement.

Notre association, qui rassemble toutes les générations du feu, ne compte plus d'anciens combattants de la deuxième guerre mondiale et n'en ont plus qu'un de la guerre d'Indochine après le décès de Michel Marie.

Ce dernier était notre doyen d'âge et son décès en septembre à 96 ans nous a laissés dans la peine.

Aujourd'hui, la majorité d'anciens combattants correspond à ceux qui ont participé à la Guerre d'Algérie et leur moyenne d'âge est de 86 ans.

Aussi, pour que le souvenir de ceux qui ont combattu jusqu'au sacrifice de leur vie ne soient pas oubliés, notre association a renforcé ses liens avec la jeune génération. A ce titre, elle a œuvré pour la création d'une classe défense au collège Léonard de Vinci de Montauroux en partenariat avec le 3ème Régiment d'Artillerie de Marine de Canjuers.

Ce partenariat permettra aux collégiens de découvrir les métiers et les missions de l'armée,

En outre, notre association invite les élèves du primaire et du secondaire à assister et à participer aux commémorations des 2 Grandes Guerres Mondiales.

Ce devoir de mémoire est essentiel pour fortifier et pérenniser le lien Armée-Nation.



ACASP Association des Chasseurs à l'Arc Saint-Paulois

« Fondée en 2016, par des chasseurs Saint-Paulois, l'ACASP (Association des Chasseurs à l'Arc Saint-Paulois) permet à un groupe d'amis, de pratiquer leur passion de chasse à l'arc, mais aussi de tous les autres modes de chasse dans leur village natal et sur le territoire auquel ils sont tant attachés.



Fiers de pratiquer notre passion dans une ambiance conviviale voire familiale afin de la transmettre aux générations futures, nous tenons à remercier vivement le Conseil Municipal et les propriétaires qui nous font confiance depuis toutes ces années.

L'ACASP souhaite une bonne fin d'année et par avance présente ses meilleurs vœux pour 2025 à toutes les Saint-Pauloises et tous les Saint-Paulois. »

En effet, composé à ce jour de 22 actionnaires dont 18 Saint-Paulois, l'association vient d'attaquer sa neuvième ouverture, grâce notamment au soutien des propriétaires qui font bénéficier de leurs droits de chasse.

Soucieux du territoire qui lui est confié, l'association veille au respect et à l'entretien du biotope afin de préserver la faune et la flore, mais aussi de partager la forêt avec les autres usagers en appliquant strictement les règles de sécurité.

Pour information et comme dans beaucoup de terroirs du Var où il a été aperçu, le passage du loup sur notre commune est désormais confirmé.

Bureau et contact:

Olivier BAGUR, Président
06 88 06 38 68

ASSP TIR



Vocation: Gérer la vie du club de tir et son stand situé dans la forêt communale au Grand Crestacan ; organiser des concours locaux, départementaux ou régionaux (tir au pistolet, revolver ou carabine - ball-trap).

Pratique du tir sportif sur cibles à 25 mètres et 50 mètres avec armes de poing (pistolet et revolver) du petit au gros calibre. Carabine 50 mètres tous calibres.

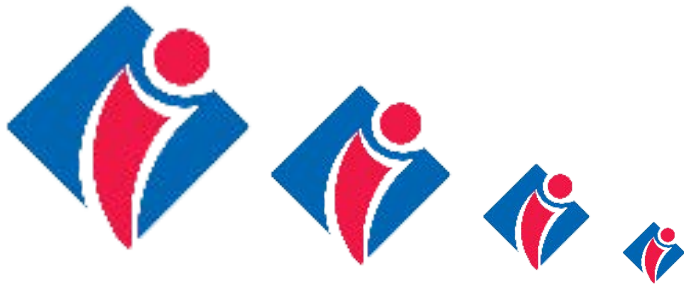
BALL-TRAP ouvert uniquement les dimanches matin et premier samedi du mois. **2 fosses à disposition**, une pour l'initiation et la deuxième pour tireurs confirmés.

Ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis après-midi, dimanches matin

Bureau et contact:

Jérôme BLAINVILLE, président
Richard JACQUEL, vice-président ball-trap
Ange MARTINEZ, vice-président tir
Natacha GARNIER, secrétaire
Erick DHUSCHER, trésorier
06 31 18 93 57 blainville.jerome@wanadoo.fr.VICE





OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence a activement accompagné le village lors des événements en lien avec la commémoration de son bicentenaire ; aujourd'hui les actions en faveur de la promotion de Saint-Paul-en-Forêt continuent.

Tout d'abord, rappelons que les membres saint-paulois siégeant au Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence (OTIPF) sont Monsieur le Maire, Nicolas MARTEL, Vice-Président chargé de l'économie, collègue des élus, suppléant de Monsieur René UGO, et Mesdames Myriam ROBBE et Brigitte BADET pour le collège des élus. Madame Valérie BACCOFIN, du camping le Parc, est présente dans le collège des professionnels.

Toute l'année, Saint-Paul-en-Forêt est représenté à la Maison du Lac, dans les boutiques dont celle de « l'Espace Le Rayol » à Bagnols-en-Forêt via des producteurs et des artisans d'art :

- « Les Douces Sœurs », les biscuits de Laurie et Marion Philippe
- « Le Domaine de Trestaure », l'huile d'olive de Cécile Muzzin Martel
- « Hormé, les ateliers qui ont du sens » les bougies éco responsables de Laurie Philippe
- « Aromes de Provence », les aromates de Laurence Castellano

Le Point Relai Information ouvert depuis le 5 août 2021 à la Médiathèque de Saint-Paul-en-Forêt met à votre disposition les brochures et flyers de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Fayence, où figurent de nombreuses informations sur Saint-Paul-en-Forêt.

Sur le site internet, www.paysdefayence.com de nombreuses rubriques et photos présentent le village, les professionnels du tourisme, les loisirs et l'agenda (randonnées, patrimoine, hébergement touristique, restauration...)

Au sein de l'équipe de l'Office, la référente du village de Saint-Paul-en-Forêt est :

Anne-Laure HARDOUIN
 +33 (0)4 83 110 443
 +33 (0)6 83 52 35 36
 @ : alaura.hardouin@paysdefayence.com



- Point informations Touristiques dans votre médiathèque de saint Paul-en-Forêt



- @Nico Gomez - OTI - Espace Le Rayol Bagnols-en-Forêt



ENTRAIDE EN PAYS DE FAYENCE

PLATEFORME D'AIDE À LA MOBILITÉ ENTRE AIDANTS ET AIDÉS

Envie d'aider près de chez vous ?

Devenez bénévoles

Vous avez +18 ans et votre permis de conduire,

inscrivez-vous sur entraide-paysdefayence.fr.

Tout au long de votre engagement, nous nous tiendrons à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner.

Besoin d'être accompagné.e ?

Contactez le 06 70 40 51 24

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer seul(e),

un(e) de nos bénévoles dont le profil sera validé, sera sollicité(e) pour vous accompagner :

- faire vos courses
- faire du sport
- faire une activité
- vous balader
- ou tout simplement vous déplacer en Pays de Fayence

Renseignements : www.entraide-paysdefayence.fr
 Tél : 06 70 40 51 24






L'EAU EN PAYS DE FAYENCE

Grâce aux pluies de cet automne, la pluviométrie de l'année sera très supérieure à la moyenne. Néanmoins, nos ressources souterraines n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la sécheresse de 2022. Il est important de continuer les efforts de chacun en termes de sobriété de consommation.

Au cours de l'année 2024, la régie des eaux a continué à améliorer le rendement du réseau de Saint Paul en Forêt.

Ces travaux au long cours, ont permis de passer d'un taux de rendement de 70.75% en 2022 à 76.62% en 2023, permettant d'économiser 53 612 m³ sur l'année 2023.

Enfin, en matière d'assainissement, le raccordement d'une première partie au tout-à-l'égout du quartier Charlon sera lancé en 2025.

La communauté de communes du pays de Fayence et la commune de Saint Paul en Forêt travaillent sur le contrôle et l'entretien des équipements DECI (poteaux incendie)

La réparation des fuites d'eau sur le réseau, la sobriété de chacun, la protection des biens et des personnes contre les incendies, vont nous permettre une meilleure adaptation au changement climatique.



ALIMENTATION DURABLE

Le groupe scolaire Gelsomino de St Paul en Forêt : un établissement pilote en matière d'alimentation durable

La Communauté de Communes du Pays de Fayence porte un « Projet Alimentaire de Territoire » (PAT) depuis octobre 2021 et a obtenu en mars 2024 une labellisation de niveau 2.

Dans le cadre de son action « Education à une alimentation saine, de qualité et locale », la collectivité a expérimenté durant l'année scolaire 2022/ 2023, sur l'école de St Paul en Forêt, la mise en place d'un « Passeport Alimentation Durable ». Sur 2023/2024, le partenariat a été poursuivi et les actions enrichies et ce notamment par l'animation d'un dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire en temps cantine.

Le programme vise, à offrir à l'ensemble des enfants du territoire un premier parcours de sensibilisation autour de l'enjeu de l'alimentation durable et à participer à la formation des futurs « Consom'Acteur » de demain.

Pour le Groupe Gelsomino, l'ensemble des classes maternelles et primaires ont participé aux activités proposées par le Passeport Alimentation Durable. Pour les classes de Petite Section au CE2, les élèves ont pu bénéficier d'un atelier confection de fromage lors d'une visite d'un éleveur local (Fayence) ainsi que d'ateliers autour de la nutrition, le sommeil, l'hygiène bucco-dentaire animés par le Comité Départemental d'Education à la Santé (CODES 83). Pour les plus grands et les classes de CM1/ CM2, une journée de découverte autour des enjeux de gestion durable de la forêt a été animée en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière.

En complément de ce travail de sensibilisation, la cantine du groupe scolaire et les personnels se sont lancés dans le dispositif « Pas de Gaspi » dans ma cantine animé par le service déchet et le PAT de la CCPF. Sur l'année scolaire 2023/2024, un diagnostic quantitatif et qualitatif a été réalisé sur la base de campagnes de pesées. Des scénarii d'amélioration ont été retenus et travaillés en partenariat par les personnels mairie et le corps enseignant : remplacement de la serviette papier jetable par la serviette textile, arrêt d'utilisation des contenants plastiques, installation de poubelles de tri et de composteurs, instauration sur chaque service d'élèves ambassadeurs de tri...

Cet engagement commun du corps enseignant et des personnels mairie a produit ses premiers résultats avec une production d'ordures ménagères, divisée par deux en l'espace de 6 mois. Les résultats définitifs de l'opération seront présentés aux élus de la commune sur le mois de décembre 2024.



La nouvelle organisation de collecte des déchets sera totalement opérationnelle dès le 1er janvier 2025.

Cette première année sera consacrée à l'accompagnement des usagers pour faciliter la transition vers ce nouveau mode de gestion des déchets.

Voici les principales informations à retenir :

Dès le 1er janvier 2025 :

Nouvelle organisation de collecte des déchets :

opérationnelle dans notre commune et sur l'ensemble du Pays de Fayence

Facturation à blanc et accompagnement pour se familiariser avec le dispositif en situation réelle.



Dès le 1er janvier 2026 :

Facturation : remplacement définitif de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) par la Redevance Incitative.



Un courrier explicatif vous a été envoyé pour fournir les détails et les informations pratiques.

Si vous ne l'avez pas encore reçu, nous vous invitons à consulter les informations en ligne sur le site de @Service Déchet du Pays de Fayence <https://www.cc-paysdefayence.fr/dechets/redevance-incitative-2/>

**Contact Service déchets: 04.94.85.93.89
contact@cc-paysdefayence.fr**



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

SANTÉ, FAMILLE, RETRAITE, DROIT,

**LOGEMENT, IMPÔT, RECHERCHE D'EMPLOI,
ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE :**

à moins de 30 minutes de chez vous, les conseillers France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France Services :
proche de vous, proche de chez vous !

France Services est un établissement polyvalent qui propose l'accès à des permanences d'organismes partenaires, une salle multimédia, un espace de télétravail ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

France Services a pour mission d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives (papiers ou dématérialisées) et leurs relations avec les organismes publics, notamment :

Allocations familiales,
Assurance Maladie,
Msa,
Assurance Retraite,
France Titres-Ants,
Finances Publiques,
France Travail,
Point Justice,
Chèque énergie,
France Rénov',
La Poste...

Néanmoins, la structure n'intervient pas à la place des organismes. Les agents assurent un accompagnement de 1er niveau. Ils n'ont pas vocation à se substituer à un conseiller partenaire.

France Services est à vos côtés pour vous :

***Accompagner dans les démarches**

administratives (papiers ou numériques)

***Mettre à disposition des ordinateurs en libre**

accès pour les démarches administratives

dématérialisées et faciliter l'usage des procédures scanner, e-mails et Internet

***Préparer et organiser des rendez-vous avec les partenaires** présents ou en visio-guichet

***Proposer des ateliers d'initiation** à l'utilisation des espaces personnels CAF, CPAM (Ameli), Impôts, Pôle Emploi, ANTS et à la création d'adresse mail

France services

Maison du Pays de Fayence

50 Route de
l'Aérodrome
83440 FAYENCE

Tel : 04 94 39 09 10

france-services@cc-
paysdefayence.fr

**HORAIRES
D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
9h – 12h
13h30 – 16h**

**sur rendez-vous
pour
les démarches complexes**

**PROCHE
DE VOUS,**

**PROCHE
DE CHEZ VOUS !**

PERMANENCES DES PARTENAIRES

Retrouvez ci-dessous, les permanences qui se déroulent à France Services.

Elles sont gratuites, sur rendez-vous ou en accès libre, en présence physique ou en visio-guichet:

**Emploi
Création d'entreprise
Finances Publiques
Jeunes**

Droit

Social – Santé

Habitat – Économies d'énergie

Services à la personne

Espace Multimédia

France Services dispose d'une salle multimédia pour la réalisation des démarches administratives ou la consultation de sites de services publics. L'accès est gratuit de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. L'accès est possible pour les démarches personnelles en fonction des places disponibles.

A noter :

Consultation limitée à 1/4 heure en cas d'affluence
Pièce d'identité requise.

Les mineurs doivent être accompagnés.

Le Conseiller Numérique France Services accompagne gratuitement les utilisateurs dans l'usage du numérique au quotidien pour leurs démarches administratives liées aux organismes publics, et propose également des ateliers numériques individuels ou collectifs : PC – Mac – Tablette – Téléphone portable...

Location de salle

France Services propose la location de salles (bureaux ou salle de réunion) pour les entreprises, associations, collectivités souhaitant organiser des réunions ou formations, à la journée ou à la semaine.

Espace de télétravail

France Services dispose d'une salle de télétravail et de coworking « Nom@dia », équipée pour permettre aux salariés comme aux indépendants de travailler dans une ambiance conviviale et professionnelle.

Cet espace de 21m², permet à 6 personnes de télétravailler.

Il est équipé d'un accès internet Wi-Fi et de casiers de rangement privés.

Ce service peut être utilisé ponctuellement ou de façon régulière

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,

Sur autorisation spéciale au-delà de ces horaires.

Pour réserver,

contactez-nous au 04 94 39 09 10.

LE MOT DE L'OPPOSITION

« Vous servir, ne pas nous servir ! » Tel est le sens de notre engagement politique depuis 2020. Raison aussi pour laquelle aucun candidat de notre liste ne pouvait faire valoir un intérêt foncier.

PLU : Le PLU sera vraisemblablement adopté par la majorité comme une promesse de campagne de 2014. Depuis 2020 et dès que le bruit d'un gel possible des permis a couru, la consommation anarchique d'espace validée par la majorité s'est accélérée. Cela se retourne désormais contre ceux qui pourraient légitimement prétendre à un permis, mais qui seront donc pénalisés par des refus. Pourtant, grâce au Plan d'Aménagement Stratégiques débattu en conseil communautaire, de nombreuses demandes de permis éligibles en RNU auraient pu être suspendues par le maire et devenir caduques car situées sur des terrains devenant non constructibles avec un PLU.

Fiscalité : Sujet de circonstance puisque nous assistons en ce moment à un festival de nouvelles taxes évoquées à l'Assemblée nationale dans le cadre du budget. Nous avons alerté la majorité de la perte constante du pouvoir d'achat de nos concitoyens lorsqu'il s'est agi pour elle d'augmenter les taux d'imposition fonciers et d'habitation votés contre notre avis !

Ecole : projet d'agrandissement encore au stade des commissions de travail. Nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de dérapage budgétaire comme pour la médiathèque dont le coût initial avait été multiplié par deux.

Ordures ménagères : peu nombreux sont ceux qui s'opposent encore au tri sélectif car cela va plutôt dans le bon sens ! 2025 sera une deuxième année test pour la redevance incitative et devrait permettre à chacun d'adapter son forfait à sa production de déchets. Il est vrai aussi que ce changement provoque encore de nombreuses interrogations (tarifs, prix de la levée, poubelles jaunes...etc.). Comment expliquer qu'avec une levée par semaine, il faille payer pendant deux ans le même prix que lorsqu'il y en avait deux ou trois. Espérons que cette année soit aussi l'occasion de mieux informer les usagers.

La Saur : comme vous le savez, le traitement des boues par la Saur quartier Jas de la Maure à Tourrettes (limitrophe St Paul) est à l'origine de nuisances olfactives et environnementales. En dépit des discours officiels rassurants, vous pouvez compter sur notre vigilance.

Eau : comment justifier que le prix de l'eau subisse à nouveau des augmentations ? Est-ce que son prix va continuer d'augmenter ? Ce qui est certain c'est qu'il a lieu de faire face à un réseau obsolète et fuyard qui a nécessité, et nécessitera d'importants travaux (à St Paul en forêt cela a été le cas notamment au niveau du château d'eau de la Chapelle).

Si ces sujets vous interpellent, n'hésitez pas à nous contacter par email : opposition-spf@gmail.com

Bonne et heureuse année 2025.

Yannick Blévin – Sandrine Troplent – Bruno Delangle



EXPRESSION LIBRE



LE MOT DE LA MAJORITE

Nous œuvrons, avec fierté, à la satisfaction de l'intérêt général. C'est un privilège de pouvoir porter des projets qui bénéficient à notre communauté, qui ont du sens. Vous avez placé votre confiance en nous. Nous nous sommes donc attelés à réaliser le programme que vous avez choisi.

Les subventions du Département et de l'État ont permis de financer l'aménagement de jardins partagés (comprenant un lot pour le jardin pédagogique de l'école), un parking de 22 places (récemment inauguré, qui facilite l'accès aux commerces et aux services dont nous pouvons tous avoir besoin et dont nous disposons, à proximité), des agrès sportifs au stade, ainsi que la sécurisation de l'intersection Les Colles – Les Bagarry.

Parce que se sentir bien, c'est d'abord se sentir en sécurité, des arbitrages budgétaires permettront le déploiement, dès 2025, de la vidéoprotection dans l'espace public. Nous lutterons plus efficacement contre les dépôts sauvages, les déjections canines et autres incivilités. Notre Policier Municipal sera ainsi plus présent, auprès de vous. Des travaux forestiers sont entrepris chaque année avec l'Office National des Forêts pour protéger notre patrimoine naturel commun. La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est progressivement améliorée, par la mise aux normes de nos poteaux incendie et la création de nouveaux.

Le groupe scolaire GELSOMINO a été modernisé : remplacement de la chaudière au fioul par des pompes à chaleur et isolation des combles, sources d'économies d'énergie. L'extension prochaine offrira à nos enfants de nouvelles salles de classe, un nouveau réfectoire en mode « self » et une salle de motricité, ainsi qu'une cours plus grande pour les élèves de maternelle.

La Médiathèque accueille, tout au long de l'année, de nombreux ateliers et événements, pour toutes les générations. La Mairie organise régulièrement des commémorations patriotiques, et des fêtes sur la place du Champ de foire, outre la digne célébration du bicentenaire de notre village en 2023. Notre marché de Noël a accueilli de nombreux exposants, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Nous tenons à saisir toutes ces opportunités de se réunir et d'échanger, de partager ensemble des moments privilégiés.

La beauté de Saint-Paul a été reconnue par l'attribution du label « Villes et Villages Fleuris ».

L'un de nos devoirs d'élus, c'est d'aménager, d'améliorer, les lieux propices à la réunion des membres de notre communauté, si riche sur le plan humain. Son poul, son cœur battant, c'est vous. Nous vous remercions, habitants, associations, commerçants et prestataires de services, pour votre soutien à ce projet commun et votre participation aux temps forts de la vie de San Paù della Gallina Grassa !

Saint-Paul-en-Forêt : un village où il fait bon vivre, ensemble.

Etat-civil

Naissances

Le 12 avril 2024 - GOUE Léo
Le 22 Avril 2024 – DORN Théa
Le 31 Mai 2024 – ASCIUTTO Massimo
Le 8 Juin 2024 – BERTHE Louis
Le 14 Juillet 2024 – BRULEZ PEREZ Lina
Le 9 Août 2024 – PULITANO Enea
Le 10 Novembre 2024 – PALLICER Pablo
Le 21 Novembre 2024 – SCHNEPP Leonie



Mariages

Le 13 Avril 2024 – BRAHAM Ahmed & LARABI Khouloud
Le 1 Juin 2024 – MICHEL Sébastien & CHAVONET Chantal
Le 1 Juin 2024 – ROUSSEAU Marc & DE BURGO Clara
Le 29 Juin 2024 – TOMATIS Bastien & BELLONE Crystal
Le 31 Août 2024 – MEEUWIS Vincent & MARTEL Mélanie
Le 7 Septembre 2023 – ROCHE Benjamin & DE SOUSA ALVES Maria de Fatima

Décès

7 Janvier 2024 - DUVAL Paul
10 Janvier 2024 - GARRAIN Simone ép. LALOYE
20 Janvier 2024 - JOYE André
23 Janvier 2024 - SIMON Jean
6 Février 2024 - LALOYE Jean
8 Mars 2024 - WIJT Cornelis
19 Avril 2024 - HAELWAETERS Frans
24 Avril 2024 - FABRE Joséphine vve. SANTARELLI
26 avril 2024 - FRIEDEN Tidy vve. HARDMEIER
2 Mai 2024 - BELLEGUEULLE Valentine vve. MEIGNEUX
3 Mai 2024 - FAUCITANO Marie-Louise vve. BERTHIER
8 Mai 2024 - SPECKER Christian
17 Mai 2024 - DALICHAMP Roger
4 Juin 2024 - TRIVERIO Albertina vve. BORGHETTI
21 juin 2024 - TORRÈS Louis
26 juin 2024 - CHARUE Jean
30 juin 2024 - HEURTAULT Christiane vve. TAMBORLANI
3 Juillet 2024 - CORROYEZ Alfred
15 Juillet 2024 - ALLONGUE Rose vve. MORÉNA
16 Juillet 2024 - BELAZIZ Yamina
6 septembre 2024 - DE FALCO Frédéric
12 Septembre 2024 - LEROY André
15 Septembre 2024 - SAYAG Josette vve. SANTOS
22 Septembre 2024 - BASSO Pierre
28 Septembre 2024 - MARIÉ Michel
2 Octobre 2024 - TERRACINA Maria vve. FATTA
9 Octobre 2024 - VILLOUTREIX Josette vve. SANTAGNE
4 Novembre 2024 - STALENQ Gabrielle vve. MARTEL
20 Novembre 2024 - LEO Vincent



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

OBJET

OÙ S'ADRESSER

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Carte nationale d'identité
Passeport

Mairie de Fayence

Sur rendez-vous au 04 94 39 15 00

Le dossier ne sera établi que sur présentation de la totalité des pièces demandées et en présence du demandeur
Récupérer le cerfa et la liste des pièces à fournir en mairie

Permis de conduire National

www.service-public.fr

Se renseigner en mairie.

Duplicata perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux

Perte CNI, Passeport

Mairie

Déclaration, remise du récépissé

Vols tous papiers d'identité

Gendarmerie

Récépissé valable 2 mois

Sortie de territoire (enfant mineur) non accompagné

www.service-public.fr

Autorisation de sortie de territoire (AST) :

cerfa n°156446*01 à télécharger sur internet accompagné de la photographie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Copie d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance ou Ministère des affaires étrangères

Demande écrite par l'intéressé motivant la nécessité ; fournir CNI, préciser date de naissance et filiation

Extrait du casier judiciaire

casier-judiciaire.justice.gouv.fr

Demande par écrit 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex 01 ou sur internet

Déclaration de naissance

Mairie du lieu d'accouchement

Certificat médical de naissance, livret de famille ou CNI, justificatif de domicile

Reconnaissance d'enfant

Mairie

Sur RDV

CNI du ou des parents

Si déclaration conjointe : présence des deux parents obligatoires

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Certificat médical de décès et livret de famille ou acte de naissance

Carte d'électeur

www.service-public.fr

CNI ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cimetière

Mairie

Contactez Mme LALLEMAND du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30

Recensement militaire

Mairie

Livret de famille des parents + justificatifs de domicile + CNI + adresse mail + téléphone + diplôme obtenu Pour les filles et les garçons de nationalité française de 16 ans révolus (présence de l'intéressé ou du représentant légal)

Réforme du nom de famille -choix de nom

Mairie

Au moment de la reconnaissance avant naissance ou de la naissance, présence obligatoire des deux parents

Attestations d'accueil

Mairie

Hébergeant : CNI, Passeport ou Carte de séjour, justificatif de domicile (EDF, Téléphone) document prouvant la qualité de propriétaire ou locataire. Dates d'accueil antérieurs

Hébergé : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, n° du passeport, adresse dans le pays d'origine. Si accompagné préciser nom, prénom, date et lieu de naissance (uniquement épouse et enfants), délai et date du séjour (3 mois maximum)

Urbanisme

Mairie

Renseignements sur le site internet www.saintpaulenforet.fr ou par téléphone 04 94 39 08 80

Inscription école

Mairie

Première année uniquement ou changement de commune

Inscription Cantine et garderie

Mairie

Document à relever en Mairie

Inscription transport scolaire

Site internet

Inscription sur zou.maregionsud.fr



